

Montréal, le 23 décembre 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : HQCMÉ – Demande d’adoption de normes de fiabilité par sa direction
Contrôle des mouvements d’énergie dans ses fonctions de
Coordonnateur de la fiabilité au Québec (« le Coordonnateur »)
Dossiers de la Régie : R-3944-2015
R-3949-2015
R-3957-2015**

Madame,
Messieurs,

Le 1^{er} décembre 2016, la Régie de l’énergie (la Régie) demandait aux participants aux dossiers susmentionnés de transmettre leurs commentaires sur les normes de fiabilité examinées au cours de la dernière séance de travail (le Bloc VI) pour lesquelles ils n’identifient aucun enjeu majeur pouvant différer leur adoption.

Les 2 et 6 décembre 2016, les intervenantes ÉLL et RTA répondaient à cette demande.

Par ailleurs, des demandes similaires ont été soumises et des réponses ont été apportées pour les normes traitées au cours des cinq autres séances de travail effectuées dans le cadre de ces dossiers. Ainsi, au terme de ces séances, l’adoption de quelques normes demeure sujette à être débattue devant la Régie.

Aux fins de poursuivre l’étude de cette demande, la Régie tiendra une audience d’une durée de quatre journées les **21, 22, 23 et 24 mars 2017**.

Veillez agréer l’expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l’énergie
VD/ml